



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes



Haiti

PROJET :
APPUI A LA RESOLUTION DES CONFLITS ET A LA PROMOTION DE LA COHESION SOCIALE DANS LA VILLE DE JEREMIE A TRAVERS LES ORGANISATIONS DE JEUNES

RAPPORT DE :

Ateliers de réflexion et de dialogue entre les associations des jeunes et les partis politiques, et les élus sénateurs et parlementaires du département de la Grand' Anse sur l'importance d'incorporer les préoccupations des jeunes dans leurs programmes et campagnes électorales.

Lieu et date : Cascade Club, 28 octobre 2018

I. Contexte

Les « *Ateliers de réflexion et de dialogue entre les associations des jeunes et les partis politiques, et les élus sénateurs et parlementaires du département de la Grand' Anse sur l'importance d'incorporer les préoccupations des jeunes dans leurs programmes et campagnes électorales* » constituent les premières séries d'ateliers de ce genre des deux grandes séries ciblées dans le cadre de la mise en œuvre de l'activité 1.1.3 du produit 1.1 du projet PBF-cohésion sociale. En effet, ces séries d'ateliers offrent, à chaque fois, l'occasion à 50 jeunes femmes et hommes de la ville de Jérémie de pouvoir de discuter de leurs besoins et préoccupations avec les élus de leur ville.

Notons que cette initiative vient du constat fait dès le départ par le projet PBF-cohésion sociale que l'une des principales sources de conflit en Haïti, et Jérémie ne fait pas exception, consiste en l'absence d'un véritable contrat social entre les administrations (nationale et locales) et les populations, en particulier les jeunes. L'absence d'espaces formels de participation des jeunes à la vie politique de la ville et le manque d'espaces publics, d'instruments et de plateformes pour le dialogue et la résolution pacifique des conflits entre les différents acteurs sociaux ne fait qu'affaiblir le lien, déjà précaire, entre les institutions de Jérémie et sa jeunesse. Ainsi, ne disposant pas de voies formelles et institutionnelles pour exprimer leurs opinions et leurs frustrations, les jeunes de Jérémie ont souvent recours à la violence en participant à des manifestations violentes qui paralysent la ville. Dans cette perspective, le projet PBF a organisé, en date du 28 octobre 2018, un atelier de réflexion et de dialogue entre les associations des jeunes et les partis politiques, et les élus sénateurs et parlementaires du département de la Grand' Anse sur l'importance

d'incorporer les préoccupations des jeunes dans leurs programmes et campagnes électorales. Le présent rapport expose les différentes activités réalisées pendant le déroulement des ateliers.

II. Objectifs de l'Activité

L'objectif principal de ces ateliers a été d'offrir un espace de dialogue, de partage et d'interaction proactive entre les associations des jeunes de Jérémie, les élus et les organisations politiques du département de la Grand 'Anse.

Cependant, de manière plus spécifiquement, ces ateliers ont eu pour objectifs de:

- Permettre aux différentes parties prenantes de mieux appréhender le projet PBF-Cohésion Sociale, dont ses objectifs, les partenaires impliqués, les formations et autres produits offerts à la communauté jérémienne dans le cadre de l'implémentation de ce projet ;
- Faire valoir le potentiel des jeunes en vue de sensibiliser les élus et les organisations politiques sur les capacités intellectuelles, créatives et productives au bénéfice de la communauté ;
- Recueillir et prioriser les besoins des jeunes en vue de la production d'un document recensant leurs besoins avec les recommandations y afférentes.

III. Résultats attendus

Les résultats suivants ont été poursuivis et obtenus dans le cadre des ateliers :

- Les cibles, les jeunes ont bénéficié d'un espace d'échanges de proximité avec leurs mandataires, les élus locaux et départementaux, les représentants des organisations politiques, des acteurs clés de la société civile, et des fournisseurs de services publics ;
- Les cibles, les élus (sénateurs, députés, maires et autres acteurs locaux), incluant les services déconcentrés de l'Etat et représentants de partis politiques, sont mieux informés des besoins et les capacités des jeunes et se les appropriaient pour les intégrer dans leurs programmes, les politiques publiques, à commencer par les campagnes électorales ;
- Les autorités publiques, les organisations politiques se sont engagées à offrir aux jeunes, dans la perspective de mieux répondre à leurs besoins des opportunités, des espaces d'inclusion pour participer aux processus de planification des actions publiques et de prises de décisions au niveau local.
- Le projet PBF-Cohésion Sociale dispose d'une base de données exhaustive sur les capacités, besoins et les préoccupations des jeunes de la commune de Jérémie.



IV. Les points saillants de la journée

Le tableau 1 aborde l'ensemble des activités qui ont marqué la journée du 28 octobre 2018. Il présente également les personnalités qui ont pris la parole et/ou qui ont réalisé une activité ainsi que leur institution d'appartenance.

Tableau 1 : Synthèse des activités de la journée du 28 octobre

Activités	Intervenant/Personne responsable	Institution représentée
Pré-évaluation : Avant le démarrage des ateliers, une évaluation permettant de tester le niveau de confiance de 30 jeunes dans les élus a été réalisée. Les résultats complets de cette évaluation sont repris en annexe 1 du présent document. Les moyennes des notes évaluatives ainsi que les écarts observés sont fournis au tableau 2.	Wilkerson Sévère et Pierre Antoine	PNUD
Enregistrement des participants. L'enregistrement a été réalisé dans chaque atelier par le participant lui-même sous la supervision de l'équipe sur place.	PNUD	PNUD
Introduction de la journée et présentation des participants. Avant de commencer, la maitresse de cérémonie a invité l'assistance à observer une minute de méditation. Pour la présentation, elle a procédé par table numérotée de 1 à 11. Chaque table a désigné une personne qui parle en son nom.	Maitresse de cérémonie : Céline Philippe,	Collège Saint Louis
Présentation des membres du Staff du projet PBF, propos de bienvenue et contexte de la journée. Le chef du projet a présenté les membres de son équipe à l'assistance. Ensuite, il a fait le point sur le projet PBF en en présentant les grandes lignes.	Chef du projet PBF : Wilkerson Sévère	PNUD Haïti
Résolution des conflits. La résolution des conflits a été abordée conjointement par la représentante de l'OPC et le représentant de la PNH. OPC : La représentante de l'OPC (Office de Protection des Citoyens) a affirmé que son institution était présente dans toutes les communes et les sections du Département grâce au support de la MINUSTAH. Mais, depuis le départ de cette force onusienne, elle manque de moyens pour mener ses actions. Toutefois, l'Office reste ouvert à tous les cas de plaintes, a-t-il déclaré. Entre autres, par rapport à la résolution des conflits, elle a	Représentante de l'OPC : Ketlie André Moise Représentant de la PNH : Commissaire Stanley Dupoux	OPC, PNH

<p>ajouté que la famille a un rôle fondamental à jouer.</p> <p>PNH :</p> <p>Le commissaire de la police a abordé la problématique de la résolution des conflits par une approche intellectuelle. Ainsi, il présenté la sécurité comme un concept multidimensionnel qui fait intervenir la communauté, la loi et la police à travers une approche plutôt moderne. De cette approche-là naît la police communautaire qui repose sur un partenariat stratégique avec la communauté qui l'implique dans la résolution des conflits. Il a ensuite ajouté que la mission fondamentale de la police est la « prévention », la répression étant l' « exception ».</p> <p>Il a cité Robert Bills qui a travaillé sur le rapprochement de la police et la population et conclu que la police et la population font une.</p> <p>Pour la promotion de la cohésion sociale, Mr Stanley précise que la police doit agir selon la loi en vue de la protection des droits des citoyens et souligne que l'usage de la force se fait de manière proportionnelle. Il a mentionné l'existence au sein de l'inspection générale d'une instance de discipline et de sanctions susceptibles d'interpeler tout policier s'impliquant dans la violation des droits humains. Il a conclu en évoquant, une fois de plus, l'approche moderne qui fait intervenir des partenaires externes comme les notables, les organisations sociales... → Pause !</p>		
<p>Intervention de la Députée. La Députée a commencé par féliciter le PNUD pour l'initiative. Ensuite, elle a précisé que c'est la différence qui génère les conflits et, en retour, c'est cette même différence qui doit contribuer à sa résolution. Elle a ajouté qu'en Haïti nous avons une culture de violence et reconnu, toutefois, que le dialogue est un outil important pouvant y remédier. Elle a conclu son intervention en insistant sur la nécessité de vivre ensemble et que celle-ci est le fil conducteur de ces ateliers d'aujourd'hui.</p>	Marie Gladice Saint Jean Lundy	Parlement
<p>L'intervention de la représentante du sénateur Sorel Jacinthe : Pour la représentante du sénateur, l'existence de conflit dans une communauté est normale mais, c'est la formule utilisée pour le résoudre qui est essentielle. Elle a continué en exprimant de l'incertitude sur la possibilité de vivre ensemble en tenant compte de la réalité d'aujourd'hui ; puis, a admis que l'activité d'aujourd'hui l'a fait penser que les voies et moyens pour y arriver existent encore. Ensuite, elle a invité l'assistance à bannir les idées préconçues et ne pas répéter après les « on-dit ».</p>	Aurore Laine, Représentante du sénateur	Sénat
<p>Place aux questions :</p> <p>→ Une première série de questions a été adressée à</p>	Marie Gladice Saint Jean et Aurore Laine	Parlement et



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes



Haiti

la députée et à la représentante du sénateur :

1. Que peut faire la députée pour résoudre le conflit latent et le conflit déclaré entre les jeunes et les élus ? et comment changer la manière clientéliste de recruter les membres du bureau des élus ?

Réponse 1 : Aujourd'hui est une occasion de s'asseoir autour d'une même table de discussions ; c'est un pas dans la bonne direction a répondu la Députée. Elle invite, en ce sens, Mr Yvon Janvier, à développer une thématique dans le cadre du projet PBF-cohésion sociale orientée uniquement vers les ateliers d'échanges entre les élus et les jeunes. Concernant les mauvaises façons de recruter, elle a ajouté que le bureau d'un sénateur ou d'une députée est un bureau politique avec des postes bien définis. Elle a précisé que son bureau compte 22 employés puis porté des éclaircissements sur les 3 fonctions d'un parlementaire qui sont celles de : 1) légiférer ; 2) représentation et 3) contrôler les actions du gouvernement.

2. D'une jeune fille : quelles sont les faiblesses des femmes en politique ?

Réponse 2 : Pour la députée, la Grand 'Anse a levé un grand défi en élisant une femme députée parmi les 3 femmes députées sur les 119 parlementaires. Puis, elle a expliqué trois raisons qui relèvent de la mentalité haïtienne de la faible participation des femmes dans la politique : 1) en Haïti, on pense que la politique c'est l'affaire des hommes ; 2) les filles ne sont pas scolarisées ; 3) les femmes ont un faible estime de soi.

3. D'un élève de Nord-Alexis : depuis l'assassinat de Dessalines, la politique est toujours défavorable à la jeunesse. Comme conséquence, les politiciens/les élus ne font jamais de concours de recrutement et ne choisissent que leurs proches.

Réponse 3 : La députée estime avoir répondu à cette réponse dans les réponses à la première question.

→ Une deuxième série de questions a été adressée à la représentante de l'OPC et au commissaire de la police:

1. Est-ce qu'il y a un/e représentant/e d'OPC dans les sections communales ?

Réponse 1 : La représentante d'OPC a répondu par NON mais affirmé que les CASEC et les ASEC peuvent être

Sénat

<p>contactés à la place d'OPC. Ces derniers peuvent, par la suite, acheminer les plaintes vers le bureau de la ville de Jérémie.</p> <p>2. Pourquoi, pendant les arrestations, la police maltraite et passe à tabac les personnes appréhendées lors même que celles-ci sont déjà maîtrisées ?</p> <p>Réponse 2 : Le commissaire a précisé que la formation des policiers a reposé sur le respect des droits humains. Cependant, il a admis qu'il y a eu des fautes graves de la part de certains policiers mais, l'inspection générale s'est toujours penchée sur ces genres de situation qui peuvent déboucher sur la révocation du/des policier/s. Il ajouté que les policiers sont recrutés au sein de la communauté. Si celle-ci est violente, les policiers pourront être aussi violents. Il a continué en disant que la société véhicule des messages de violence susceptible d'affecter le comportement des policiers.</p> <p>3. Pour quel groupe de personnes travaille OPC ?</p> <p>Réponse 3 : D'après la représentante, l'OPC a pour mission la promotion des droits humains. A ce titre, elle cible toutes les couches et catégories sociales confondues.</p>		
<p>Travaux en ateliers : Un total de 11 groupes a été constitué. Deux thématiques ont été proposées à chaque groupe. La première consistait à faire état des besoins et des préoccupations des jeunes et la seconde s'est proposée de recueillir les recommandations répondant aux besoins et préoccupations exprimés (voir l'annexe 3 pour les résultats de ces travaux en ateliers).</p>	Equipes du projet	PNUD, OIM et ONUFEMMES
<p>Evaluation : à la fin de la journée, la même évaluation a testé le niveau de confiance dans les élus de 30 autres jeunes. Les résultats complets de cette évaluation sont repris en annexe 2 tandis que le tableau 3 donne les moyennes des notes ainsi que les écarts enregistrés dans les réponses.</p>	Pierre Antoine et Wilkerson Sévère	PNUD

Les moyennes des notes dans le cadre de l'évaluation avant le démarrage des ateliers pour tester le niveau de confiance des jeunes dans les élus tournent autour de 2 sur une échelle allant de 0 à 5.

L'analyse des écarts et des CV¹ permettent d'apprécier une forte variabilité dans les réponses fournies par les participants.

¹ Coefficient de variation



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes



Haiti

Tableau 2 : Moyenne des notes évaluatives pour l'évaluation avant le démarrage des ateliers

	1. La prise en compte des préoccupations des jeunes dans les affaires publiques	2. les élus sont à l'écoute des jeunes?	3. Est-ce que voter est un devoir citoyen?	4. Le niveau de confiance dans les élus locaux			5. Perception des élus
				Maire	Députée	Sénateurs	
Moyenne	2,19	2,19	4,19	1,77	2,47	2,03	2,45
Ecart-type	1,40	1,74	1,35	1,41	1,80	1,50	1,15
CV ²	64%	79%	32%	79%	73%	74%	47%

Les moyennes des notes dans le cadre de l'évaluation à la fin des ateliers pour tester le niveau de confiance des jeunes dans les élus varient entre 1 et 2 sur une échelle allant de 0 à 5. L'analyse des écarts et des CV permettent d'apprécier une forte variabilité dans les réponses fournies par les participants.

Tableau 3 : Moyenne des notes évaluatives pour l'évaluation à la fin des ateliers

#	1. La prise en compte des préoccupations des jeunes dans les affaires publiques	2. les élus à l'écoute des jeunes?	3. Est-ce que voter est un devoir citoyen?	3. Le niveau de confiance dans les élus locaux			4. Perception des élus
				Maire	Députée	Sénateur	
Moyenne	1,63	0,95	4,28	1,11	1,63	1,21	2,39
Ecart-type	1,12	1,39	1,41	1,49	1,83	1,62	1,04
CV	68%	147%	33%	135%	112%	134%	43%

V. Participants

Ont participé à la journée 131 personnes d'horizons divers dont la députée, la représentante du sénateur Sorel Jacinthe, le commissaire de la police du département de la Grand 'Anse. Nous avons catégorisé les participants en deux grands groupes :

1. **Les élèves** : un nombre de 45 jeunes élèves en provenance de 19 écoles de la ville de Jérémie ont pris part aux ateliers (voir le tableau 3).

Tableau 4 : les écoles participant aux ateliers

#	Ecoles	Total
1	Lycée Nord Alexis	3

² Coefficient de variation.

2	Lycée des Jeunes Filles	3
3	Institution des Sciences Appliquées (ISA)	3
4	Collège St Joseph	3
5	IMCR	4
6	Collège des Professeurs Réunis (CPR)	2
7	St Pierre	2
8	IMCS (Institution Mixte St-Hélène)	3
9	CSC (Sacré-coeur)	5
10	Collège Naroulado	1
11	Institution Constantin	1
12	Collège Jean Wesley	3
13	Lycée Saint Luc	3
14	Collège Emmanuel	2
15	Collège Louverture	2
16	Collège Immaculée	1
17	Collège St Louis	2
18	Institution Charlemagne Péralte	1
19	Collège Etzer Vilaire	2
		46

2. **Les participants des organisations de la société civile, des partis politiques et des élus** : Un total de 75 participants ont été enregistrés. Ces participants sont d'origines et de secteurs d'activités différents. De ces derniers, nous avons compté les élus et/ou les représentants d'élus, les associations de jeunes, les représentants de médias, les représentants d'institutions étatiques spécialisées dans la protection des droits des citoyens comme la PNH et l'OPC... Le tableau 5 reprend la liste complète des institutions ayant été représentées aux ateliers.

Tableau 5 : Les institutions, incluant les organisations de jeunes et politiques, ayant participé aux ateliers

	Institution	Total
1	OFACH	1
2	Rezo Kombit Jèn Lakay	1
3	OCMJ	1
4	COHAIV	1
5	Mairie de Jérémie	2
6	ODINOVGA	6
7	ODIPGA	1
8	AJOJ	1
9	AJDJ	1
10	GIGA-Allemagne	1
11	PNH	4



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes



12	CPADH	1
13	VOA/Journaliste	1
14	FOROS	1
15	CCCOPAC	1
16	CIC	1
17	REDONGA	1
18	Barreaux de Jérémie	1
19	ACV	1
20	CNJ	2
21	Fondation Père H.A	1
22	GDIGA	1
23	IVN	1
24	CED	1
25	Jpeter	1
26	ESLDROJ	1
27	Délégation G-A	1
28	AJDJ	2
29	AJMC	1
30	OJPG	1
31	CEM	1
32	APS	1
33	AEGA/Fondation Georges Séraphin	1
34	FORHAD	1
35	OPC	2
36	IDEJE	1
37	CRAALE (Clinique Légale)	1
38	CLJ	1
39	UNOGA/Université	3
40	Pitit Desalin	2
41	OFALA	1
42	Lenouvelliste	1
43	Radio Extension	1
44	ICP	1
45	Methodiste	1
46	Fusion	1
47	CODGA_R. Ayiti	1
48	Ne mentionne pas d'inst	1

49	MJPM	1
50	GRADE	1
51	AJPS	2
52	Fondation Julia et Jade	1
53	EPJ	1
54	Senat/representante	1
55	Presse	1
56	Radio Mega	1
57	Radio Galaxie	1
58	Radio Signal FM	1
59	Parlement	1
	Total	75

VI. Conclusion

Les « *Ateliers de réflexion et de dialogue entre les associations des jeunes et les partis politiques, et les élus sénateurs et parlementaires du département de la Grand' Anse sur l'importance d'incorporer les préoccupations des jeunes dans leurs programmes et campagnes électorales* » ont réuni plus de cent jeunes contre les cinquante prévus au départ pour ces ateliers, ce qui constitue un succès mettant en avant l'effort de l'équipe du projet en vue d'utiliser efficacement les ressources mises à leur disposition pour atteindre un maximum de jeunes et obtenir des résultats appréciables.

VII. Les annexes



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes



Annexe 1 : Résultats de l'évaluation avant le démarrage des ateliers

#	1. La prise en compte des préoccupations des jeunes dans les affaires publiques	2. A quel niveau les élus sont à l'écoute des jeunes?	3. Est-ce que voter est un devoir citoyen?	3. Le niveau de confiance dans les élus locaux			4. Perception des élus	5. Modèle?
				Maire	Députée	Sénateur		
1	3	5	1	3	4	3	3	
2	0	5	5	0	5	0	2	Le député Wilky Joseph parce qu'il est un homme doué de connaissance
3	2	5	4	3	5	5	4	Le député de Roseau est modèle
4	3	1	5	2	2	2	2	Le (la) Maire devrait être le modèle, s'il ou elle prend à coeur sa mission car il pu elle travaille avec le peuple.
5	1	0	5	3	1	2	2	Personne car les élus sont d'une mauvaise image
6	5	0	5	0	0	0	1	Personne car les élus ne connaissent pas leurs roles et leurs devoirs
7	3	2	5	1	0	0	2	???
8	2	1	5	2	2	2	3	Le maire, apparemment, il est siégé au sein de la ville. Il connait mieux nos points faibles et forts. Il devrait être notre modèle.
9	1	1	5	0			1	Maire, parce qu'il est le chef de la ville
10	0	0	5	0	0	0	1	Gilles Edor parce qu'il travaille pour le respect de la communauté dans laquelle il vit.
11	1	1	2	0	0	0	2	Je n'en ai pas
12	1	1	4	1	1	1	2	Aucun de ces élus car ils n'inspirent pas confiance
13	1	1	5	1	1	2	2	
14	0	1	5	3	4	3	3	C'est madame la Députée parce qu'elle commence à concrétiser ses promesses de campagnes.
15	1	1	5	0	0	0	1	Aucun, vue la situation du pays sur le plan économique et éducatif, il n'ya pas de modèle.
16	3	1	2	2	2	3	4	La députée parce qu'elle fait de bonnes choses.

17	1	1	4	3	2	2	3	Madame Gladys, parce qu'elle montre que nous avons de l'importance à ses yeux
18	2	3	5	2	5	3	3	Le sénateur parce qu'il joue un rôle très important dans le dialogue entre les jeunes.
19	1	1	3	0	4	2	1	Jovenel Moïse parce qu'il veut d'Haïti un nouveau pays.
20	3	3	4	3	2	2	1	Il manque de dialogue politique dans le département.
21	3	4	5	2	3	3	2	Les candidats sont de mauvaise foi
22	3	2	5	3	2	1	2	Jean Rigaud Bélizaire pour les hôpitaux qu'il a construits dans le département.
23	4	5	1	4	4	4	5	Le sénateur parce qu'il communique avec le président
24	3	2	5	2	1	2	2	Sénateur Andrice Riché
25	4	4	4	4	4	4	4	La députée parce qu'elle a une bonne perception des jeunes.
26	2	2	5	2	1	3	3	Rigaud Bélizaire est l'élu qui m'a inspiré de son bon vouloir pour le département.
27	5	5	5	5	5	5	5	Les élus sont préoccupés par la situation du pays.
28	1	0	5	1	1	0	3	Je n'en ai pas
29	4	5	5	1	4	3	1	Gladys Saint Jean est la modèle de la Grand'Anse.
30	3	2	1	0	5	3	3	Les élus mentent trop.
31	2	3	5	2	4	1	3	Martelly est notre modèle
Moy	2,19	2,19	4,19	1,77	2,47	2,03	2,45	
Ecart	1,40	1,74	1,35	1,41	1,80	1,50	1,15	
CV	64%	79%	32%	79%	73%	74%	47%	



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes



Annexe 2 : Les résultats de l'évaluation à la fin des ateliers

#	1. La prise en compte des préoccupations des jeunes dans les affaires publiques	2. A quel niveau les élus sont à l'écoute des jeunes?	3. Est-ce que voter est un devoir citoyen?	3. Le niveau de confiance dans les élus locaux			4. Perception des élus	5. Modèle?
				Maire	Députée	Sénateur		
1	3	4	5	0	4	2	4	Aucun car ils ne respectent pas leur promesse
2	2	2	1	0	1	0	3	Les élus ne sont pas des modèles pour les jeunes
3	1	0	5	0	0	0	1	Pas de modèle
4	0	0	1	0	0	0	2	
5	2	1	5	2	3	2	2	La députée est notre modèle
6	1	1	5	0	0	0	2	Aucun car ils ne prennent pas en compte la situation du pays
7	2	0	4	1	2	0	4	Personne parce qu'ils ne respectent pas leur engagement.
8	1	0	5	0	0	0	3	Il n'ya pas de modèle parmi les élus
9	2	3	5	0	5	3	3	Mme Gladys est mon modèle parce qu'elle sait comment défendre la population

10	2	0	5	2	1	0	2	Je n'ai pas de modèle car les élus sont trop corrompus.
11	3	0	5	2	5	3	3	Gladys St Jean parce qu'elle aide les jeunes selon ses moyens.
12	1	1	5	2	2	2	2	Mme Gladys Parce qu'elle dit la vérité.
13	0	0		5	0	5		Mme Gladys parce qu'elle est une femme vaillante pour le département.
14	1	0	5	2	1	0	1	Personne n'est notre modèle
15	2	2	2	1	3	2	3	Je n'ai pas de modèle car les élus ne font jamais rien pour moi.
16	1	0	5	0	0	0	2	Aucun car je ne me retrouve pas dans les actions qu'ils ont posées.
17	0	0	5	0	0	0	1	Non, ils ne sont pas fiables
18	4	4	4	4	4	4	4	La députée parce qu'elle est compréhensive.
19	3	0	5	0	0	0	1	Personne parce qu'ils sont tous des menteurs.
Moy	1,63	0,95	4,28	1,11	1,63	1,21	2,39	
Ecart	1,12	1,39	1,41	1,49	1,83	1,62	1,04	
CV	68%	147%	33%	135%	112%	134%	43%	



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes



Annexe 3 : résultats des travaux en ateliers.

# atelier	Thématique 1 : Identification des besoins/attentes, préoccupations des jeunes	Thématique 2 : Propositions et recommandations des jeunes en vue d'adresser leur besoin/ attente	Remarque...
1	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire : accès à une alimentation de qualité ; • Logement décent et santé ; • Education de qualité : Ecoles professionnelles et Universités ; • Accès à une santé pour les jeunes ; • Espace de loisir décent et centre culturel pour les jeunes ; • Disponibilité de crédit et formation en montage d'entreprises pour les jeunes ; • Accompagnement des jeunes victimes de la violence ; • Création d'emplois pour les jeunes ; • Centres de transformation des produits agricoles 	<p>Préoccupation</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'avenir des jeunes est incertain ; • Manque de confiance dans les élus ; • Manque de transparence des élus ; • Conflit intergénérationnel ; • Souci de l'augmentation des phénomènes de délinquance : alcool, drogue, corruption, prostitution et injustice. • Départ à l'étranger des jeunes ; • Souci de la priorité accordée à la proximité/partialité au détriment de la compétence ; • Manque d'estime de soi des jeunes ; <p>Recommandation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre disponibles des moyens et des compétences afin de faciliter la participation des jeunes dans la production alimentaire locale ; • Accès à une alimentation de qualité ; • Centres d'accueil pour les jeunes et accès aux soins de santé de qualité ; • Acquisition des matériels didactiques et pédagogiques et formation de qualité ; • Crédit et subventions visant à appuyer les initiatives des jeunes en matière de l'entreprenariat ; • Accompagnement des jeunes victimes de la violence ; • Insertion professionnelle des jeunes après leur étude ; • Ressources et compétences en transformation des produits locaux pour les jeunes ; • Encadrement les associations de jeunes. 	
2	<ul style="list-style-type: none"> • Combattre les causes ; • Changement de mentalité ; • Nous aider à être plus performant ; • Renforcer la formation des jeunes ; • Education homogène (uniforme) ; • Intégration des jeunes de la Grand' Anse à 70% dans la réalisation des projets sur financement extérieur ; • Exploitation des rivières ; • Développer le métier de l'agriculteur ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Laboratoires dans les universités en vue d'un mariage sciences et techniques ; • Dialogues entre la population et les autorités locales et les élus ; • Médias pour informer les autorités ; • Plaidoyer ; • Réponse des autorités aux revendications de population 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Electricité ; • Plus encadrement en matière de l'éducation ; • Ecole professionnelle • Campus universitaire ; • Centre socioculturel ; • Ecole des arts et métiers ; • Orientation professionnelle ; • Création d'emplois durables ; • Santé, hôpital de référence répondant aux normes et standard international • Revalorisation des productions locales ; • Infrastructures : routes, eaux potables • Décentralisation des services publics ; • Sécurité 		
3	<ul style="list-style-type: none"> • Education : Un nouveau plan pour améliorer le programme du nouveau secondaire ; construire plus d'écoles et d'universités dans le département ; Mettre en place de bibliothèques et des matériels comme ordinateurs à disposition des élèves ; Améliorer l'importance de l'éducation civique dans les écoles ; Mettre en place un système de crédit universitaire pouvant être remboursé après les études pour faciliter l'apprentissage d'une profession par les jeunes ; • Santé : Construction d'un hôpital de référence dans le département ; Un hôpital et un centre de santé par section communale ; Renforcer les services d'hygiène ; Faciliter la gratuité des soins de santé pour les jeunes au chômage ; • Agriculture : Accompagner des jeunes agriculteurs en semences, outils et engrais ; Crédit agricole pour les jeunes agriculteurs ; • Infrastructures : Construction de routes et secondaires pour désenclaver les sections communales en vue de faciliter l'éducation des jeunes ; • Accès à l'électricité pour tous ; • Centres d'accueil pour les enfants et jeunes de rue ; • Intégration et participation des jeunes dans la vie politique ; • Formation politique des jeunes ; • Respect de la constitution et des lois du pays par les politiciens pour pouvoir devenir un modèle ; • Loisirs et la sécurité pour faciliter l'épanouissement des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Education ; • Santé ; • Université ; • Loisirs ; • Nourriture ; • Bibliothèque ; • Eau potable ; • Environnement sain ; • Langue parlée ; • Latrines ; • Sécurité ; • Electricité ; • Infrastructure ; • Développement communautaire ; • Agriculture. 	



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes



Haiti

4	<ul style="list-style-type: none"> • Education : Dilemme du programme de nouveau secondaire ; • Socioculturel : Besoin d'un centre socioculturel et d'une bibliothèque ; • Socioéconomique : Besoin de crédit au profit des jeunes ; • Politique : Jeunes non encadrés ; • Social : Santé, route, électricité, travail ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Former les profs et mettre des matériels à leur disposition ; • Construction d'un centre socioculturel ; • Création d'emplois et construction d'universités ; • Création de système de crédit pour les jeunes à faible taux d'intérêt ; 	
5	<ul style="list-style-type: none"> • Avenir incertain ; • Education de mauvaise qualité ; • Mauvaise gouvernance ; • Taux élevé de chômage ; • Dégradation de l'environnement ; • Précarité économique ; • Système de santé inadéquat ; • Décentralisation non effective ; • Besoin d'une alimentation saine et équilibrée ; • Effritement des valeurs ; • Délinquance juvénile ; <p>Besoins spécifiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encadrement ; • Environnement adéquat ; • Mise en place de clubs littéraires, artistiques et culturels ; • Orientation professionnelle ; • Unité ; • Dialogue ; • Education de qualité ; • Loisirs ; • Droits à l'alimentation ; • Services publics décentralisés ; • Ecoles professionnelles • Education civique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'emplois ; • Dialogue entre les jeunes et les autorités ; • Amélioration du système éducatif ; • Modernisation des bâtiments scolaires, des universités et des écoles techniques ; • Campagne de reboisement et distributions de plantules ; • Construction d'un centre sportif et culturel ; • Intégration de l'éducation sexuelle dans cursus scolaire ; • Elaboration d'un programme d'éducation civique par le MENFP ; • Décentralisation des services publics ; 	
6	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de formation professionnelle dans le plus bref délai ; • Système éducatif non informatisé ; • Centre socioculturel ; • Espace de recherche, de loisirs et de détente et d'études ; • Bibliothèque ; • L'hôpital et centre de santé accessible ; • Infirmerie dans les écoles ; • Gestion de proximité dans les écoles : profs-élèves-parents ; • Universités : choix limités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une instance pouvant réunir toutes les couches sociales dont le rôle est de contrôler la régularité dans les bureaux publics ; • Faciliter la communication entre élus-élus et élus-population ; • Repenser le programme du nouveau secondaire ; • Une Université comprenant toutes les options dans chaque arrondissement ; • Dialogue entre le représentant de l'exécutif et la population ; • Résolution des conflits entre les jeunes ; • Calendrier de rencontres annuelles entre les élus et la population (au moins 3) ; 	

		<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer au près du MENFP en vue d'informatiser le système éducatif ; • Présenter tout projet de développement municipal puis informer les parlementaires ; • Eclairer la conscience citoyenne pour amener plus de gens à prioriser le bien-être collectif ; 	
7	<ul style="list-style-type: none"> • Les droits fondamentaux : Santé, Education, Alimentation, Logement, Sécurité, Travail, Loisir, Route, Electricité ; • Mise à niveau des professeurs pour le nouveau secondaire • Manque de ressource et d'infrastructure au niveau des hôpitaux ; 	<p>Education :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignement en créole ; • Un plat chaud aux enfants ; • Une infirmerie dans chaque école ; • Espace de récréation dans les écoles ; • Augmentation à 80% des écoles publiques dans le pays • Pour le nouveau secondaire : Documentation ; Formation des professeurs ; Laboratoires informatiques et facilité d'accès à l'internet <p>Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup plus de ressources matérielles et humaines dans les hôpitaux dont médecins et chirurgiens compétents ; Mise en place des centres de santé dans les sections communales ; • Agriculture : beaucoup plus d'agronomes sur le terrain ; mise en place de système d'irrigation et rendre disponible des semences de qualité et d'engrais. <p>Emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'emplois pour les jeunes ; encadrement des jeunes <p>Loisir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visites des lieux touristiques • Construction de centres socioculturels pour les jeunes ; Construction d'espace pour la pratique de foot et de basket ball... ; construction de parc d'attraction pour les jeunes. • Courant 24/24 et construction de routes. 	
8	<ul style="list-style-type: none"> • Bibliothèque ; • Espace de loisirs ; • Facultés ; • Intégration des jeunes dans l'administration publique ; • La possibilité d'intégrer les facultés sans un piston (parrain ou marraine) 	<ul style="list-style-type: none"> • Que les élus soient beaucoup plus accessibles pour les jeunes; • Que les élus soient à l'écoute des jeunes. 	
9	<ul style="list-style-type: none"> • Système éducatif pose problème ; • Exclusion des jeunes et des groupes vulnérables en particulier les handicapés ; • Absence d'assistance sociale ; • Absence d'éducation civique dans les écoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Former les jeunes en vue de leur participation aux affaires publiques et du respect des droits des handicapés ; • Centre de formation pour les jeunes ; • Centre sportif ; • Centre socioculturel ; • Que les aînés accompagnent les jeunes et les aident à développer leur talent sur les plans littéraires et artistiques ; • Formation continue pour les professeurs ; 	



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes



Haiti

		<ul style="list-style-type: none"> • Education civique dans les écoles ; • Intégration des jeunes dans les activités publiques ; • Création d'emplois pour les handicapés ; • Assistance sociale. 	
10	<ul style="list-style-type: none"> • Une bibliothèque numérique ; • Centre culturel électrifié ; • Centre de gymnastique ; • Conformité des écoles ; • Centre physiothérapie ; • Approche par compétence : <ol style="list-style-type: none"> 1- Projection 2- Recyclage des professeurs • Infirmerie dans les écoles ; • Supervision périodique des écoles ; • Violence psychologique sur les jeunes ; • Abus d'autorité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration sociale et politique des jeunes ; • Résolution des conflits par les acteurs politiques pour l'avancement de la ville ; • Que les élus ou les acteurs jouent chacun leur rôle ; • Nous souhaitons que Onu-femmes, OIM et PNUD continuent avec l'encadrement des jeunes, des partis politiques et des organisations, et l'orientation des jeunes dans les affaires publiques ; • Mettre sur pied des projets conjoints entre les partis politiques et les associations de jeunes/de femmes en vue de l'intégration des jeunes ; 	
11	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une relation/confiance entre les élus et les jeunes ; • Elaborer des programmes de développement des partis politiques pour les jeunes ; • Mise en place des centres éducatifs et de loisirs pour les jeunes ; • Dépolitiser les institutions de police et judiciaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Espace d'échange/de communication/d'interrelation entre les élus et la population (les jeunes) ; • Programme politique des partis politiques pour les jeunes ; • Centres éducatifs et de loisir pour les jeunes ; • Dépolitisation des institutions. 	